

Marie Moret à monsieur Marchand, 20 octobre 1892

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation1 p. (438r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Marchand, 20 octobre 1892,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3778>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [20 octobre 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Marchand \[Guise\]](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

RésuméDemande à Marchand de venir au Familištère le lendemain pour emmener la famille Moret-Dallet à la gare de Guise. Pendant son absence, il pourra rentrer les voitures au Familištère.

Mots-clés

[Transport de voyageurs et voyageuses](#), [Voyage](#)

Lieux cités[Gare de Guise](#), [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Quise Familière
9. octobre 1892

Monsieur Marchant,

Je vous prie de nous faire prendre au Familière demain Vendredi assez tôt pour que nous puissions à la gare le train de 11 h 34 après avoir fait enregister nos bagages.

Il y aura 3 à 6 malles pour trois personnes - il faudra donc un grand omnibus et deux hommes pour le chargement puisque je n'ai pas frayer à ce.

Nous voudrions bien faire à nos commissionnaires comme je vous dirai faire ce déplacement, je le fasse au

meilleur.

— N'en allant pour un certain temps, je vous prie aussi de faire rentrer au Familière, dans la remise, les deux voitures que nous avons avec à moi avec leurs couvertures et, aussi, le couvert-couche de cocher et les deux couvertures pour chevaux qui nous ont été remises au début de nos relations.

Veuillez agréer,
Monsieur, mes civilités
perfides

Marie Jeann